

Référentiel d'évaluation

de l'option de base groupée (O.B.G.)

Ebéniste

Code: 3117

P

5^{ème}-6^{ème}

(plein exercice et alternance art. 49)

Date d'approbation par la commission : 21 mars 2013

Date d'approbation par le Pouvoir organisateur : 30 avril 2013

Mode d'emploi à l'usage de l'équipe pédagogique

1. Organiser

- a. Le schéma de passation des épreuves de qualification (www.cpeons.be) est d'application.
- b. Le référentiel fournit la nature et la planification pour le degré des différentes épreuves d'évaluation de l'OBG.
- c. La planification au sein d'une année peut être modifiée par la direction, si nécessaire.
- d. Le règlement des études fournit les principes de l'agenda et de l'organisation des épreuves. L'école décide des modalités pratiques et les communique.
- e. C'est l'école qui désigne les épreuves qualifiantes et transcrit son choix dans un tableau récapitulatif des épreuves qui lui est propre. Cependant, le référentiel propose une sélection d'épreuves qualifiantes qui répond aux exigences en la matière.

2. Enseigner

- a. Chaque enseignant conçoit ses activités d'enseignement sur base des indications des différents référentiels (profil de formation, référentiel d'évaluation, programme) et des recommandations pédagogiques et méthodologiques du Pouvoir Organisateur (projets pédagogique et éducatif de la Province de Hainaut).
En particulier, les apprentissages sont articulés logiquement en fonction:
 - de la nature de chacune des épreuves et de leur planification,
 - du tableau de concertation pour la planification des ressources,
 - de la concertation de l'équipe pédagogique,
 - des contraintes et opportunités inhérentes à l'environnement (commande client, projet, ...) et à l'organisation (absence d'un professeur, disponibilités d'un matériel, ...).**Le tableau de concertation pour la planification des ressources** répartit les apprentissages tout au long du cursus en cohérence avec les épreuves de l'OBG. Il est un outil indispensable afin de garantir que tous les apprentissages nécessaires à la maîtrise de l'EAC seront effectivement organisés. Il vise aussi à optimiser l'emploi du temps et éviter qu'un apprentissage soit effectué plusieurs fois dans différents cours au détriment d'autres apprentissages. Pour faciliter le travail de concertation, la commission s'efforce de fournir un tableau indicatif. Chaque équipe est appelée à l'adapter à ses besoins ou, le cas échéant, à construire son propre tableau. Le tableau doit aider le nouvel enseignant à s'inscrire harmonieusement dans le projet de l'équipe.
- b. Un élève ne peut être sanctionné pour des compétences qu'il n'a pu apprendre.
Lorsque des événements empêchent le respect des planifications, l'équipe éducative peut légitimement et de manière exceptionnelle, modifier l'épreuve afin qu'elle corresponde aux compétences réellement enseignées aux élèves. Cependant, il appartient à l'école de veiller à ce que, au terme du degré, l'ensemble des compétences CM du PF (compétences à maîtriser du profil de formation) aient été enseignées et évaluées. La modification des échéances des périodes telles que définies dans le règlement des études nécessite l'accord du P.O.

3. Evaluer les compétences par le biais des EAC (ensembles articulés de compétences)

- a. Le règlement des études explicite les modalités de l'évaluation.
- b. L'évaluation est collégiale, les compétences de l'élève sont appréciées par le jury sur base du cahier des charges et à l'aide de la grille d'évaluation.
- c. Les informations permettant de juger des compétences actuelles de l'élève sont soumises à l'ensemble du jury. Il peut s'agir d'un travail écrit ou pratique, d'un entretien avec l'élève, d'un rapport et de l'observation des compétences exercées sur le lieu de stage ou encore des activités de remédiation. Le travail journalier ne constitue pas une information suffisante.
- d. Dans le cas des CEFA, des compétences sont nécessairement apprises, exercées et évaluées sur le lieu de stage grâce à une grille d'évaluation spécifique, propre à l'école.
- e. Lorsqu'une remédiation a été mise en place, les résultats obtenus sont pris en considération.

4. Evaluer les ressources

- a. Les ressources sont :
 - les savoirs : les concepts, notions, règles, principes que l'élève est capable de citer – nommer – reconnaître - définir – décrire – expliquer –
 - les savoir-faire : les outils, techniques, notions, règles, principes, méthodes, que l'élève est capable d'utiliser – de lire – d'appliquer – d'illustrer – de pratiquer – de manipuler – de documenter – ...
 - les attitudes.
- b. Les ressources sont évaluées de manière contextualisée lors des épreuves EAC. Les ressources en lien avec la problématique traitée peuvent faire l'objet de questions directes les ciblant précisément.
- c. Il est cependant possible d'évaluer de manière sommative des ressources non contextualisées lors d'une épreuve spécifique non qualifiante. Il s'agit alors de cibler les ressources-clés, c'est-à-dire les ressources identifiées comme des pré-requis essentiels à la réussite (par exemple, les règles et pratiques de sécurité, d'hygiène, de déontologie ou la manipulation de machines, ...). Les ressources-clés sont répertoriées dans le tableau de concertation pour la planification des ressources. Un module-ressources peut tenir lieu d'épreuve de l'OBG une fois par année scolaire, à la place d'un EAC. Dans ce cas, le référentiel le prévoit.
- d. L'épreuve ou module ressources est unique pour l'ensemble des cours de l'OBG. Elle est conçue collégalement.
- e. Certains référentiels autorisent l'évaluation de ressources non contextualisées en plus de l'EAC. Ce dispositif est exceptionnel et motivé par des spécificités des grilles horaires. Si le référentiel ne le prévoit pas, une telle procédure d'évaluation ne doit pas être envisagée.

5. Délibérer l'épreuve de l'OBG

- a. Le jury, constitué de professeurs de l'OBG et, pour les épreuves qualifiantes, idéalement de membres extérieurs, est présidé par un de ses membres internes à l'établissement ou par la Direction ou son délégué.
- b. Sur base des commentaires exprimés par chacun de ses membres, le jury décide collégalement si l'élève maîtrise les compétences visées par l'épreuve. Il n'y a donc pas d'évaluation « cours par cours ».
- c. Le jury peut acter directement la décision (maîtrise / non maîtrise) ou choisir de coter le niveau des compétences. La cotation est collégiale, basée sur le consensus ou la moyenne.
- d. En cas d'échec, le jury motive sa décision en indiquant la nature des manquements. Il décide des modalités de remédiation. Si l'élève doit ne représenter qu'une partie de l'épreuve, le jury explicite la nature de la nouvelle épreuve.
- e. Le Président signe le bulletin et le transmet à la Direction.

La délibération certificative ou pour le passage de classe est organisée conformément au règlement des études.

6. Remédier

- a. La remédiation est immédiate (lors de l'apprentissage) ou différée (après l'épreuve sommative et le constat d'échec).
- b. La remédiation indiquée pour l'élève en échec est actée au bulletin et mise en place au plus tôt.

7. Communiquer

- a. Les informations pédagogiques (dont les critères d'évaluation et la nature des EAC) et pratiques sont communiquées et expliquées aux élèves et parents en début de formation. Le canevas « Mon dossier d'apprentissage » proposé par le CPEONS dans le cadre de la CPU peut être adapté dans ce but.
- b. La grille d'évaluation tient lieu de bulletin pour l'OBG. Un récapitulatif des différentes épreuves, en particulier des épreuves comptant pour la qualification, peut être joint.
- c. Le jury extérieur s'adaptera plus aisément au dispositif s'il est préalablement informé du cahier des charges, de la grille d'évaluation, des règles de délibération, de son propre rôle et du déroulement de l'épreuve.

Recommandations destinées à l'équipe pédagogique

La commission définit les références communes aux différents établissements qui organisent la section. Chaque école reste souveraine pour opérer certains choix, tels que le barème des évaluations, la planification des stages, la prise en charge de la préparation des élèves aux épreuves, la constitution des jurys et leur fonctionnement, l'organisation des remédiations, le portfolio, etc.

1. Les épreuves de qualification

Les épreuves de qualification (EAC Q) interviennent seules dans l'octroi du certificat de qualification. Il s'agit nécessairement d'EAC qui, ensemble, couvrent toutes les Compétences à Maîtriser (CM) du Profil de Formation (PF).

Le référentiel propose un choix d'épreuves de qualification, indiquées par le sigle « Q » dans le tableau récapitulatif des épreuves. L'école peut modifier cette option tout en veillant à couvrir le PF.

Les autres épreuves EAC ont une valeur plus formative mais peuvent intervenir dans la décision de passage de classe. Au moins une épreuve de qualification doit être organisée par année d'études.

Certains EAC sont simplifiés et constituent une étape avant l'EAC. On parle d'approche spiralaire. L'EAC simplifié est dit « intermédiaire » (EAC I).

Les modules ressources et les EAC complétés d'une épreuve « ressources » non contextualisée ne sont jamais qualifiants.

Si le découpage en EAC est spiralaire, il semble logique de considérer comme qualifiants les EAC terminaux. Néanmoins, l'EAC qualifiant de 5^{ème} année peut être un EAC intermédiaire de la spirale (EAC I/Q).

Sauf réorientation, le redoublement en 5^{ème} année est rarement pertinent dans le cadre d'une OBG spiralaire.

2. Respect des programmes

Il est prévisible que le programme, le profil de formation (PF) et le présent dossier d'évaluation soient cohérents entre eux. En cas de doute, le PF reste la référence principale. Il faut cependant noter que les métiers évoluent, de sorte qu'un PF peut subir des adaptations. Un dossier d'évaluation reste donc un outil « à un moment donné », susceptible de perfectionnements.

3. Stages (sauf puériculture, aspirant en nursing, ens. professionnel secondaire complémentaire et CEFA)

Le stage est un lieu d'apprentissage au même titre que l'atelier, le laboratoire ou la salle de classe.

Il permet d'intégrer les apprentissages des différents cours et d'exercer ses compétences dans un contexte professionnel réel. Il est organisé conformément au règlement des études.

Les compétences exercées en stage sont une information utile pour évaluer certains EAC. Dans ce cas, la grille d'évaluation de l'EAC le prévoit. Les consignes pédagogiques du stage gagnent donc à être conçues collégalement par l'ensemble des professeurs de l'OBG. Le professeur « maître de stage » doit disposer des informations suffisantes, en particulier d'indicateurs, pour observer les compétences de l'élève en stage et en rendre compte aux membres du jury. Il reste indiqué d'organiser des épreuves à caractère pratique au sein de l'école et en présence des membres du jury.

Il est également possible au jury de l'épreuve EAC d'évaluer les compétences de l'élève à partir du rapport de stage, d'une épreuve orale portant sur ce rapport et des informations recueillies par le maître de stage. Dans ce cas, le scénario de l'épreuve le prévoit.

Par contre, l'appréciation globale donnée au stage ne concerne pas nécessairement les seules compétences visées par l'EAC et ne constitue donc pas en soi une information pertinente pour décider de la maîtrise d'un EAC. Pour rappel, une épreuve de l'OBG est interdisciplinaire et doit être évaluée par l'ensemble des enseignants de l'OBG. L'appréciation du stage reste une démarche formative nécessaire.

Les questions d'indiscipline ne peuvent intervenir dans l'évaluation et sont traitées sur base du règlement d'ordre intérieur et de la convention de stage. En particulier, l'absence non justifiée sur le lieu de stage entre dans le total légal d'absences injustifiées. L'étudiant perd alors la qualité d'élève régulier.

Cependant, certains profils de formation comportent des CM relatives aux conduites professionnelles adaptées (ex. : la ponctualité). Dans ce cas seulement, ces conduites peuvent intervenir comme indicateurs et sont reprises dans la grille d'évaluation du référentiel.

4. Barème (EAC)

ATTENTION : le référentiel fixe un seuil minimum à atteindre. Ce seuil ne peut dépasser les exigences du profil de formation. L'élève qui atteint ce seuil doit réussir l'épreuve. L'équipe pédagogique doit s'efforcer d'amener chaque élève à ce seuil et de favoriser le dépassement du seuil.

Le barème indiqué dans le référentiel est fourni à titre indicatif.

Un barème adéquat pour l'évaluation d'un EAC est : non acquis (NA) / acquis (A). Cette approche, en phase avec l'intégration de compétences et la logique interdisciplinaire, aide à motiver adéquatement les décisions d'échec. Cependant, elle nécessite un fonctionnement adapté du jury.

Lorsque le critère de maîtrise de la compétence est acquis, il peut être coté.

La cotation de chaque critère et de calcul de la moyenne pour une réussite à 50% conduit l'élève à réussir l'épreuve même lorsqu'il présente des lacunes importantes au niveau de l'un ou l'autre critère. Cette situation moins cohérente avec l'approche par compétences peut compliquer la motivation des décisions.

5. Pondération (EAC)

Le référentiel ne fournit pas de pondération. L'école peut opter pour une pondération et la décliner par une répartition des points ou par un nombre d'étoiles. La pondération peut être remplacée par la prise en compte d'indicateurs « incontournables » que sont les contraintes particulières imposées dans les consignes du cahier des charges de l'EAC.

6. Cours de la formation commune (FC)

Les cours de la FC sont évalués séparément par discipline.

Un professeur de la FC peut, sur décision de l'équipe pédagogique, participer au jury de l'OBG.

Il peut utiliser la production de l'OBG comme support pour évaluer les compétences propres à sa discipline de la FC mais il ne peut faire intervenir cette appréciation dans l'évaluation de l'OBG, laquelle porte exclusivement sur les compétences CM du PF.

Le tableau de planification peut intégrer des ressources des cours de la formation commune et faciliter ainsi la coordination des apprentissages.

7. Encadrement de l'épreuve EAC

Le référentiel prévoit la désignation de la discipline dont le chargé de cours sera chargé de favoriser l'intégration des apprentissages et préparer les élèves à l'épreuve EAC (professeur-accompagnateur).

La Direction de l'établissement peut modifier cette disposition.

8. Autonomie, responsabilité et évaluation formative

Le dispositif d'évaluation de l'OBG fonctionne mal s'il est mal compris par les élèves, leurs parents ou par les enseignants. Des conditions qui favorisent son bon fonctionnement sont :

- la compréhension et l'adhésion des enseignants à l'approche pédagogique, leur volonté de réussir en équipe ;
- l'information claire et cohérente des élèves et des parents, qu'il s'agisse des grilles, des scénarios ou de l'organisation ;
- lors de l'apprentissage, l'utilisation systématique et maîtrisée des grilles critériées, dans une perspective d'auto-évaluation et de remédiation immédiate.

9. Culture scolaire

Elèves, parents et enseignants sont imprégnés d'une culture scolaire fondée sur la vérification des savoirs, la sanction du mérite et la motivation par les points.

Le changement de culture est fondamental et réclame d'être expliqué. Il nécessite de la patience, un cadrage fréquent, une concertation et un effort de communication. La transition peut induire des effets pervers dont le jeune ne doit pas faire les frais.

Recommandations particulières de la commission

Un document non officiel est fourni à titre indicatif en annexe : tableau de répartition des CM par EAC.

Evaluation de l'option de base groupée

3^{ème} degré : 5^{ème} – 6^{ème}

Section (PF) : code : 3117
Intitulé : Ebéniste

Tableau récapitulatif des épreuves

Epreuve (**)	Q (*)	Intitulé
EAC 1	X	Concevoir et réaliser un meuble fonctionnel dans les règles de l'art
EAC i 1		Concevoir et réaliser l'ossature d'un meuble dans les règles de l'art
EAC i 2		Concevoir et réaliser l'ossature d'un meuble et ses aménagements mobiles dans les règles de l'art
EAC 2	X	Concevoir et réaliser un meuble contemporain dans les règles de l'art
EAC 3	X	Réaliser un meuble décoratif de Style dans les règles de l'art
EAC i 3		Concevoir un meuble décoratif de Style dans les règles de l'art

Planification des épreuves (organigramme)

	Période 1	Période 2	Période 3
5 ^{ème}	EAC i 1	EAC i 2	EAC 1
6 ^{ème}	EAC 2	EAC i 3	EAC 3

(*) Placer une croix (X) lorsque l'EAC compte comme épreuve de qualification (au choix de l'école – donné à titre indicatif)

(**) EAC = ensemble articulé de compétences
EACi = EAC intermédiaire

Section : Ebéniste

TABLEAU DE CONCERTATION POUR LA PLANIFICATION DES RESSOURCES (savoirs – savoir-faire – attitudes)

Tableau fourni à titre indicatif dans le but de faciliter la concertation pour la planification

Cours de l'OBG (et cours de la formation commune, s'il y a lieu)					
EAC	Période	Technologie	TP Ebénisterie	Dessin technique – Lecture de plans	Histoire des styles – Technique de menuiserie
EAC i 1	P1 (5 ^{ème})	<p>Terminologie du métier : outillage, partie d'assemblage...</p> <p>Méthodologie de travail : traçage, débitage, établissement...</p> <p>Types de bois : essence bois massif et placage utilisé dans cet EAC.</p> <p>Machines : dégauchisseuse, raboteuse, mortaiseuse à mèche et à chaîne, tenonneuse.</p> <p>Assemblages : tenon mortaise simple, à enfourchement, avec avancement d'arasement...</p> <p>Collages : colle blanche vinylique, colle de contact.</p> <p>Finitions : papiers de verre et racloires.</p>	<p>Utilisation de l'outillage...</p> <p>Application des méthodes de travail : traçage, débitage, établissement...</p> <p>Corroyage : dégauchissage, rabotage...</p> <p>Réalisations des assemblages (selon la pièce choisie) : tenon-mortaise avec avancement d'arasement sur une face.</p> <p>Collage : choix des outils adéquats, planéité, équerrage.</p> <p>Finition : raclage et ponçage.</p>	<p>Utilisation des règles et des outils appropriés au dessin technique de la pièce choisie : présentation de la feuille, cartouche, cadre, les 3 vues, cotations...</p> <p>Réalisation de la pièce d'épreuve : en épure ou à l'échelle.</p>	Pas en 5 ^{ème}

Référentiel d'évaluation des compétences

PF 3117 – Ebéniste

EAC i 2	P2 (5^{ème})	<p>Terminologie du métier : approfondissement des notions vues en EAC i, assemblage...</p> <p>Méthodologie de travail : traçage des nouveaux assemblages (queues d'aronde).</p> <p>Assemblage : à queue d'aronde (traçage, utilisation).</p> <p>Finition : rabot en bois de bout.</p>	<p>Approfondissement des manipulations vues en EAC i, assemblage...</p> <p>Application des méthodes de travail : traçage des nouveaux assemblages (queues d'aronde).</p> <p>Réalisations des assemblages : à queue d'aronde (traçage, utilisation).</p> <p>Finition : utilisation du rabot en bois de bout.</p>	<p>Utilisation des règles et des outils appropriés au dessin technique de la pièce choisie : présentation de la feuille, cartouche, cadre, les 3 vues, cotations...</p> <p>Réalisation de la pièce d'épreuve : en épure ou à l'échelle.</p>	Pas en 5 ^{ème}
EAC 1	P3 (5^{ème})	<p>Approfondissement des méthodologies vues précédemment : traçage, débitage, machinage.</p> <p>Assemblage pour panneaux massif : plats joints, micro-denture, rainuré-languette.</p> <p>Décorations de la pièce d'épreuve : platebandes, moulurage.</p> <p>Etude de la toupie.</p>	<p>Approfondissement des méthodes de travail vues précédemment : traçage, débitage, machinage.</p> <p>Réalisations des assemblages pour panneaux massif : plats joints, micro-denture, rainuré-languette.</p> <p>Réalisations des décorations de la pièce d'épreuve : platebandes, moulurage.</p> <p>Réglage machine : toupie.</p>	<p>Utilisation des règles et des outils appropriés au dessin technique de la pièce choisie : présentation de la feuille, cartouche, cadre, les 3 vues, cotations...</p> <p>Réalisation de la pièce d'épreuve : en épure ou à l'échelle.</p>	Pas en 5 ^{ème}
EAC 2	P1 (6^{ème})	<p>Types de panneaux : bloques-mé-laminé, stratifié, triplex, multiplex...</p> <p>Calcul d'optimisation de découpe des panneaux (logiciel, manuel).</p> <p>Machinages pour chaque sorte de panneaux.</p> <p>Assemblages pour panneaux :</p>	<p>Choix des matériaux propre au travail.</p> <p>Traçage des panneaux suivant optimisation de découpe des panneaux.</p> <p>Réalisation des assemblages en fonction du projet.</p> <p>Réalisation des finitions.</p>	<p>Utilisation des règles et des outils appropriés au dessin technique de la pièce choisie : présentation de la feuille, cartouche, cadre, les 3 vues, cotations...</p> <p>Réalisation de la pièce d'épreuve : en épure ou à l'échelle.</p>	Etude du style contemporain : époque, grands noms.

		lamello, tourillons, fiche démontable. Finition : peinture, placage, stratifié...			
EAC i 3	P2 (6^{ème})	Matériaux : essences de bois, quincailleries. Assemblage dans les styles : chevillage, sorte de colle... Finitions dans les styles : cire, vernis...	Mise en place des méthodes de travail nécessaires à l'EAC suivant.	Utilisation des règles et des outils appropriés au dessin technique de la pièce choisie : présentation de la feuille, cartouche, cadre, les 3 vues, cotations... Réalisation de la pièce d'épreuve : en épure ou à l'échelle. Dessin à main levée des moulures, sculptures.	Etude des différents styles : du moyen-âge à nos jours.
EAC 3	P3 (6^{ème})	Approfondissement des notions étudiées en EAC i 3.	Choix des matériaux. Application des méthodes de travail : traçage, machinage...	Réalisation d'une épure à l'échelle 1/1.	Approfondissement des notions étudiées en EAC i 3.

Niveau : 5^{ème}

Classement : P

Section : Ebéniste

Intitulé : Concevoir et réaliser l'ossature d'un meuble dans les règles de l'art

Epreuve intermédiaire

CAHIER DES CHARGES – EAC i 1

1. Relevé, dans le PF, des CM mobilisées dans le cadre de l'EAC

1.1.1 / 1.3.1 / 1.3.3 / 1.4.1 / 1.5.2 / 1.6.1 / 1.6.3
2.1 / 2.1.1 / 2.1.1.1 / 2.1.3 / 2.2 / 2.2.1 (2.5.3) / 2.2.2 / 2.2.3 / 2.2.4 / 2.2.5 / 2.3.1 / 2.3.2 / 2.4.1 / 2.4.2 / 2.4.3 / 2.5 / 2.5.1 / 2.5.2 / 2.6 / 2.6.1 / 2.7 / 2.8.1 / 2.8.2 / 2.8.3 / 2.8.4 / 2.8.5 / 2.8.6 / 2.8.7 / 2.9 / 2.10 / 2.11 / 2.11.1 / 2.11.2 / 2.11.3 / 2.11.4
3.1 / 3.1.1.3 / 3.1.2 / 3.2 / 3.3 / 3.3.1 / 3.3.2 / 3.3.3

2. Scénario illustratif de la mise en situation professionnelle

Vous travaillez chez un ébéniste.

Votre patron vous demande de réaliser une petite porte avec un motif décoratif en placage, sur base d'un croquis qu'il vous propose.

3. Invariants

- La réalisation d'un petit élément cadre au départ d'un croquis fourni par les professeurs.
- La finition aux papiers de verre et aux racloirs.

4. Paramètres (variables)

- Le type de cadre (porte, cadre décoratif...).
- Le type de motif (moulure...).
- La marqueterie (plaquage...).
- Les techniques de finition manuelles ou mécaniques.

5. Indices non fournis au départ (et impliquant donc une activité de recherche de l'élève)

Aucun.

6. Consignes

➤ **tâche à effectuer et production attendue (pratique avec interview)**

En tenue de pratique, en possession de votre petit matériel, dans le respect des règles de sécurité et d'hygiène et de façon autonome, vous réalisez le petit élément cadre demandé.

En particulier, vous devez :

- dessiner le plan ;
- rédiger le bordereau ;
- débiter et corroyer les bois ;
- établir et tracer les bois ;
- réaliser les assemblages et rectifier si nécessaire ;
- préparer et coller ;
- nettoyer et finir le travail selon les méthodes adéquates apprises.

Vous veillerez à remettre en ordre et éliminer les déchets.

Vous fournirez oralement les explications et justifications demandées.

➤ **contraintes particulières imposées pour la réalisation de la tâche et pour le seuil minimum de qualité requis**

- Proposer des pièces bien finies.
- Etre en tenue de pratique (salopette, chaussures de sécurité).
- Etre en possession de son petit matériel : mètre, crayon.

➤ **conditions matérielles**

L'apprenant(e) dispose:

- de croquis reprenant les 3 dimensions principales ;
- des bois ;
- des machines et outils nécessaires.

➤ **temps accordé pour la réalisation du travail**

Maximum trois jours.

7. Professeur-accompagnateur

Discipline : TP Ebénisterie.

Section : Ebéniste

Classement : P

Niveau : 5^{ème}

Intitulé : Concevoir et réaliser l'ossature d'un meuble dans les règles de l'art

Epreuve intermédiaire

Bulletin - EAC i 1

Critère	Indicateur	Appréciation
Se gérer	➤ Les mesures ergonomiques, de sécurité et d'hygiène nécessaires à sa propre protection sont mises en œuvre	NA / A
Respecter son environnement	➤ Les déchets sont triés, gérés et éliminés dans le respect des normes environnementales ➤ Le matériel est entretenu	NA / A
Interpréter Pertinence	➤ Le travail répond à la consigne	NA / A
Construire une réponse Cohérence interne Ressources Complétude	➤ Le travail est mené logiquement ➤ Les explications sont adaptées ➤ Le choix des matériaux et/ou du matériel est judicieux ➤ Le bordereau est complet et correct ➤ La pièce d'épreuve est fabriquée de manière professionnelle ➤ La finition est recherchée ➤ Le transfert à d'autres situations est adéquat ➤ Le travail est abouti	NA / A
Communiquer	➤ L'expression orale est compréhensible ➤ La terminologie spécifique est utilisée	NA / A
S'organiser	➤ Le poste de travail est organisé rationnellement ➤ Le travail est réalisé dans le temps imparti	NA / A
Commentaires et plan éventuel de remédiation		

En date du, l'élève (Nom, Prénom)
a présenté et (*biffer les mentions inutiles*) :

- a réussi l'épreuve, il maîtrise les compétences.
- a échoué à l'épreuve, il ne maîtrise pas les compétences.
- après remédiation, a réussi une épreuve et remédié à ses lacunes. Il maîtrise les compétences.

Pour le jury

La direction

Niveau : 5^{ème}

Classement : P

Section : Ebéniste

Intitulé : Concevoir et réaliser l'ossature d'un meuble et ses aménagements
mobiles dans les règles de l'art

Epreuve intermédiaire

CAHIER DES CHARGES – EAC i 2

1. Relevé, dans le PF, des CM mobilisées dans le cadre de l'EAC

1.1.1 / 1.2.1 / 1.3.1 / 1.3.3 / 1.4.2 / 1.5.2 / 1.6.3
2.1 / 2.1.1 / 2.1.1.1 / 2.1.3 / 2.2 / 2.2.1 (2.5.3) / 2.2.2 / 2.2.3 / 2.2.4 / 2.2.5 / 2.3.1 / 2.3.2 / 2.4.1 / 2.4.2 / 2.4.3 / 2.5 / 2.5.1 / 2.5.2 / 2.5.3 / 2.6 / 2.6.1 / 2.6.2 / 2.7 / 2.8.1 / 2.8.2 / 2.8.3 / 2.8.4 / 2.8.5 / 2.8.6 / 2.8.7 / 2.9 / 2.10 / 2.11 / 2.11.1 / 2.11.2 / 2.11.3 / 2.11.4 / 2.12 / 2.12.1
3.1 / 3.1.1.1 / 3.1.1.3 / 3.1.2 / 3.2 / 3.3 / 3.3.1 / 3.3.2 / 3.3.3 / 3.4
4.1

2. Scénario illustratif de la mise en situation professionnelle

Vous travaillez chez un ébéniste.

Votre patron a reçu la commande d'une archelle à deux tiroirs à placer sur un mur de 1m50. Il vous demande de la concevoir et de la réaliser dans le style de votre choix.

3. Invariants

- La réalisation d'un élément cadre en 3 D comportant maximum 3 éléments mobiles suivant les dimensions imposées par le professeur.
- La finition au rabot en bois de bout.
- Le style de la réalisation est choisi par l'étudiant.

4. Paramètres (variables)

- Le type de cadre.
- Dimensions variables.
- Le type d'éléments mobiles.
- Les techniques de finition manuelles ou mécaniques.

5. Indices non fournis au départ (et impliquant donc une activité de recherche de l'élève)

Le style de l'élément cadre (décoration, esthétisme...).

6. Consignes

➤ **tâche à effectuer et production attendue (pratique avec interview)**

En tenue de pratique, en possession de votre petit matériel, dans le respect des règles de sécurité et d'hygiène et de façon autonome, vous concevez et réalisez l'élément cadre et ses aménagements demandé.

En particulier, vous devez :

- réaliser un croquis du projet ;
- dessiner le plan ;
- rédiger le bordereau ;
- débiter et corroyer les bois ;
- établir et tracer les bois ;
- réaliser les assemblages et rectifier si nécessaire ;
- réaliser les différents chantournements ;
- préparer et coller ;
- nettoyer et finir le travail selon les méthodes adéquates apprises.

Vous veillerez à remettre en ordre et éliminer les déchets.

Vous fournirez oralement les explications et justifications demandées.

➤ **contraintes particulières imposées pour la réalisation de la tâche et pour le seuil minimum de qualité requis**

- Proposer des pièces bien finies.
- Etre en tenue de pratique (salopette, chaussures de sécurité).
- Etre en possession de son petit matériel : mètre, crayon.

➤ **conditions matérielles**

L'apprenant(e) dispose:

- des dimensions des éléments mobiles ;
- des fiches informatives sur les éléments souhaités ;
- d'albums photos de meubles ;
- des bois ;
- de catalogues de quincailleries ;
- des machines et outils nécessaires.

➤ **temps accordé pour la réalisation du travail**

Maximum trois jours.

7. Professeur-accompagnateur

Discipline : TP Ebénisterie.

Section : Ebéniste

Classement : P

Niveau : 5^{ème}

**Intitulé : Concevoir et réaliser l'ossature d'un meuble et ses aménagements
mobiles dans les règles de l'art**

Epreuve intermédiaire

Bulletin - EAC i 2

Critère	Indicateur	Appréciation
Se gérer	➤ Les mesures ergonomiques, de sécurité et d'hygiène nécessaires à sa propre protection sont mises en œuvre	NA / A
Respecter son environnement	➤ Les déchets sont triés, gérés et éliminés dans le respect des normes environnementales ➤ Le matériel est entretenu	NA / A
Interpréter Pertinence	➤ Le travail répond à la consigne	NA / A
Mener une recherche (si indices manquants) : observer / mesurer	➤ Les données manquantes sont récoltées	NA / A
Construire une réponse Cohérence interne Ressources Complétude	➤ Le travail est mené logiquement ➤ Les explications sont adaptées ➤ Les croquis et/ou l'avant-projet et les dessins techniques sont corrects ➤ Le choix des matériaux et/ou du matériel est judicieux ➤ Le bordereau est complet et correct ➤ La pièce d'épreuve est fabriquée de manière professionnelle ➤ La finition est recherchée ➤ Le transfert à d'autres situations est adéquat ➤ Le travail est abouti	NA / A
Communiquer	➤ La terminologie spécifique est utilisée ➤ L'expression orale est compréhensible ➤ Le meuble est mis en valeur	NA / A
S'organiser	➤ Le poste de travail est organisé rationnellement ➤ Le travail est réalisé dans le temps imparti	NA / A
Commentaires et plan éventuel de remédiation		

En date du, l'élève (Nom, Prénom)
a présenté et (*biffer les mentions inutiles*) :

- a réussi l'épreuve, il maîtrise les compétences.
- a échoué à l'épreuve, il ne maîtrise pas les compétences.
- après remédiation, a réussi une épreuve et remédié à ses lacunes. Il maîtrise les compétences.

Pour le jury

La direction

Niveau : 5^{ème}

Classement : P

Section : Ebéniste

Intitulé : Concevoir et réaliser un meuble fonctionnel dans les règles de l'art

Epreuve qualifiante

CAHIER DES CHARGES – EAC 1

1. Relevé, dans le PF, des CM mobilisées dans le cadre de l'EAC

1.1.1 / 1.2.1 / 1.3.1 / 1.3.3 / 1.4.2 / 1.5.2 / 1.6.3
2.1 / 2.1.1 / 2.1.1.1 / 2.1.3 / 2.2 / 2.2.1 (2.5.3) / 2.2.2 / 2.2.3 / 2.2.4 / 2.2.5 / 2.3.1 / 2.3.2 / 2.4.1 / 2.4.2 / 2.4.3 / 2.5 / 2.5.1 / 2.5.2 / 2.5.3 / 2.6 / 2.6.1 / 2.6.2 / 2.7 / 2.8.1 / 2.8.2 / 2.8.3 / 2.8.4 / 2.8.5 / 2.8.6 / 2.8.7 / 2.9 / 2.10 / 2.11 / 2.11.1 / 2.11.2 / 2.11.3 / 2.11.4 / 2.12 / 2.12.1
3.1 / 3.1.1.1 / 3.1.1.3 / 3.1.2 / 3.2 / 3.3 / 3.3.1 / 3.3.2 / 3.3.3 / 3.4
4.1

2. Scénario illustratif de la mise en situation professionnelle

Vous travaillez chez un ébéniste.

Un client vous passe commande d'un confiturier. Il n'a pas d'idée précise du modèle mais vous fournit les dimensions de base.

3. Invariants

- La conception et la réalisation d'un meuble fonctionnel de conception simple.
- Le calcul des proportions du meuble.
- La finition aux papiers de verre, aux racloirs et au rabot en bois de bout.
- La commande de matériaux et accessoires.

4. Paramètres (variables)

- Le type de meuble.
- La conception se fait sur base d'un croquis avec dimensions remis par le professeur ou de photos dans un catalogue.
- Les techniques de finition manuelles ou mécaniques.

5. Indices non fournis au départ (et impliquant donc une activité de recherche de l'élève)

- Les dimensions du meuble dans le cas d'une recherche dans un catalogue.
- Le style des motifs décoratifs.

6. Consignes

➤ tâche à effectuer et production attendue (pratique avec interview)

En tenue de pratique, en possession de votre petit matériel, dans le respect des règles de sécurité et d'hygiène et de façon autonome, vous concevez et réalisez le meuble commandé.

En particulier, vous devez :

- réaliser un croquis du projet ;
- dessiner le plan ;
- rédiger le bordereau ;
- rédiger la commande des matériaux et accessoires ;
- débiter et corroyer les bois ;
- établir et tracer les bois ;
- réaliser les assemblages et rectifier si nécessaire ;
- préparer et coller ;
- nettoyer et finir le travail selon les méthodes adéquates apprises.
- présenter le produit fini en le mettant en valeur.

Vous veillerez à remettre en ordre et éliminer les déchets.

Vous fournirez oralement les explications et justifications demandées.

➤ contraintes particulières imposées pour la réalisation de la tâche et pour le seuil minimum de qualité requis

- Proposer des pièces bien finies.
- Etre en tenue de pratique (salopette, chaussures de sécurité).
- Etre en possession de son petit matériel : mètre, crayon.

➤ conditions matérielles

L'apprenant(e) dispose:

- de catalogues de meubles reprenant les 3 dimensions principales ;
- d'albums photos de meubles ou tout autre support visuel ;
- des bois ;
- de catalogues de quincailleries ;
- des machines et outils nécessaires.

➤ temps accordé pour la réalisation du travail

Maximum trois jours.

7. Professeur-accompagnateur

Discipline : TP Ebénisterie.

Section : Ebéniste

Classement : P

Niveau : 5^{ème}

Intitulé : Concevoir et réaliser un meuble fonctionnel dans les règles de l'art

Epreuve qualifiante

Bulletin - EAC 1

Critère	Indicateur	Appréciation
Se gérer	➤ Les mesures ergonomiques, de sécurité et d'hygiène nécessaires à sa propre protection sont mises en œuvre	NA / A
Respecter son environnement	➤ Les déchets sont triés, gérés et éliminés dans le respect des normes environnementales ➤ Le matériel est entretenu	NA / A
Interpréter Pertinence	➤ Le travail répond à la consigne	NA / A
Mener une recherche (si indices manquants) : observer / mesurer	➤ Les données manquantes sont récoltées	NA / A
Construire une réponse Cohérence interne Ressources Complétude	➤ Le travail est mené logiquement ➤ Les explications sont adaptées ➤ Le choix des matériaux et/ou du matériel est judicieux ➤ Les croquis et/ou l'avant-projet et les dessins techniques sont corrects ➤ Le bordereau est complet et correct ➤ La commande de matériaux accessoires est complète et correcte ➤ La pièce d'épreuve est fabriquée de manière professionnelle ➤ La finition est soignée ➤ L'adaptation aux situations imprévues est efficace ➤ Le transfert à d'autres situations est adéquat ➤ Le travail est abouti	NA / A
Communiquer	➤ L'expression orale est compréhensible ➤ La terminologie spécifique est utilisée ➤ Le meuble est mis en valeur	NA / A
S'organiser	➤ Le poste de travail est organisé rationnellement ➤ Le travail est réalisé dans le temps imparti	NA / A
Commentaires et plan éventuel de remédiation		

En date du, l'élève (Nom, Prénom)
a présenté et (*biffer les mentions inutiles*) :

- a réussi l'épreuve, il maîtrise les compétences.
- a échoué à l'épreuve, il ne maîtrise pas les compétences.
- après remédiation, a réussi une épreuve et remédié à ses lacunes. Il maîtrise les compétences.

Pour le jury

La direction

Niveau : 6^{ème}

Classement : P

Section : Ebéniste

Intitulé : Concevoir et réaliser un meuble contemporain dans les règles de l'art

Epreuve qualifiante

CAHIER DES CHARGES – EAC 2

1. Relevé, dans le PF, des CM mobilisées dans le cadre de l'EAC

1.1.1 / 1.2.1 / 1.3.1 / 1.3.2 / 1.3.3 / 1.4.1 / 1.4.2 / 1.5.2 / 1.6.2 / 1.6.3
2.1 / 2.1.2 / 2.1.2.1 / 2.1.3 / 2.2 / 2.3.1 / 2.3.2 / 2.4.1 / 2.4.2 / 2.4.3 / 2.5 / 2.5.1 / 2.5.2 / 2.6 / 2.7 / 2.8.1 / 2.8.2 / 2.8.3 / 2.8.4 / 2.8.5 / 2.8.6 / 2.8.7 / 2.9 / 2.1.0 / 2.1.1 / 2.1.1.1 / 2.1.1.2 / 2.1.1.3 / 2.1.1.4 / 2.1.2 / 2.1.2.1
3.1 / 3.1.1 / 3.1.1.1 / 3.1.1.2 / 3.1.1.3 / 3.1.2 / 3.3 / 3.3.1 / 3.3.2 / 3.3.3 / 3.4
4.1

2. Scénario illustratif de la mise en situation professionnelle

Vous travaillez chez un patron qui vous demande la création et la réalisation d'un meuble contemporain pour une prochaine exposition. Il compte sur votre originalité.

3. Invariants

- La conception et la réalisation d'un meuble en panneaux.
- Le rapport équilibré entre la recherche et la réalisation.
- La finition par peinture, placage, stratifié...
- La commande et le calcul du prix des matériaux et accessoires.

4. Paramètres (variables)

- Le type de meuble.
- Le type de décoration (couleur, plaquage...).
- Les techniques de finition manuelles ou mécaniques.

5. Indices non fournis au départ (et impliquant donc une activité de recherche de l'élève)

- Les panneaux correspondant à la réalisation choisie.
- La conception des éléments du meuble en fonction de leur usage.
- Les dimensions du meuble.
- Les quincailleries éventuelles.
- La finition du meuble.

6. Consignes

➤ tâche à effectuer et production attendue (pratique avec interview)

En tenue de pratique, en possession de votre petit matériel, dans le respect des règles de sécurité et d'hygiène et de façon autonome, vous concevez et réalisez le meuble contemporain.

En particulier, vous devez :

- réaliser un croquis du projet ;
- dessiner le plan ;
- rédiger le bordereau ;
- rédiger la commande des matériaux et accessoires ;
- calculer le prix des matériaux et accessoires ;
- débiter et corroyer les bois ;
- établir et tracer les bois ;
- réaliser les assemblages et rectifier si nécessaire ;
- préparer et coller ;
- nettoyer et finir le travail selon les méthodes adéquates apprises ;
- présenter le produit fini en le mettant en valeur.

Vous veillerez à remettre en ordre et éliminer les déchets.

Vous fournirez oralement les explications et justifications demandées.

➤ contraintes particulières imposées pour la réalisation de la tâche et pour le seuil minimum de qualité requis

- Proposer des pièces bien finies.
- Etre en tenue de pratique (salopette, chaussures de sécurité).
- Etre en possession de son petit matériel : mètre, crayon.

➤ conditions matérielles

L'apprenant(e) dispose:

- de catalogues de meubles reprenant les 3 dimensions principales ;
- de catalogues de quincailleries ;
- de catalogues de décorations ;
- des bois ;
- des machines et outils nécessaires.

➤ temps accordé pour la réalisation du travail

Maximum trois jours.

7. Professeur-accompagnateur

Discipline : TP Ebénisterie.

Section : Ebéniste

Classement : P

Niveau : 6^{ème}

Intitulé : Concevoir et réaliser un meuble contemporain dans les règles de l'art

Epreuve qualifiante

Bulletin - EAC 2

Critère	Indicateur	Appréciation
Se gérer	➤ Les mesures ergonomiques, de sécurité et d'hygiène nécessaires à sa propre protection sont mises en œuvre	NA / A
Respecter son environnement	➤ Les déchets sont triés, gérés et éliminés dans le respect des normes environnementales ➤ Le matériel est entretenu	NA / A
Interpréter Pertinence	➤ Le travail répond à la consigne	NA / A
Mener une recherche (si indices manquants) : observer / mesurer	➤ Les données manquantes sont récoltées	NA / A
Construire une réponse Cohérence interne Ressources Complétude	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le projet fait preuve de créativité ➤ Le travail est mené logiquement ➤ Les explications sont adaptées ➤ Le choix des matériaux et/ou du matériel est judicieux ➤ Les croquis et/ou l'avant-projet et les dessins techniques sont corrects ➤ Le bordereau est complet et correct ➤ La commande de matériaux accessoires est complète et correcte ➤ Le prix des matériaux et accessoires nécessaires à la réalisation de la pièce est correctement établi ➤ La pièce d'épreuve est fabriquée de manière professionnelle ➤ La finition est soignée ➤ L'adaptation aux situations imprévues est efficace ➤ Le transfert à d'autres situations est adéquat ➤ Le travail est abouti 	NA / A
Communiquer	<ul style="list-style-type: none"> ➤ L'expression orale est compréhensible ➤ La terminologie spécifique est utilisée ➤ Le meuble est mis en valeur 	NA / A
S'organiser	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le poste de travail est organisé rationnellement ➤ Le travail est réalisé dans le temps imparti 	NA / A
Commentaires et plan éventuel de remédiation		

En date du, l'élève (Nom, Prénom)
a présenté et (*biffer les mentions inutiles*) :

- a réussi l'épreuve, il maîtrise les compétences.
- a échoué à l'épreuve, il ne maîtrise pas les compétences.
- après remédiation, a réussi une épreuve et remédié à ses lacunes. Il maîtrise les compétences.

Pour le jury

La direction

Niveau : 6^{ème}

Classement : P

Section : Ebéniste

Intitulé : Concevoir un meuble décoratif de Style dans les règles de l'art

Epreuve intermédiaire

CAHIER DES CHARGES – EAC i 3

1. Relevé, dans le PF, des CM mobilisées dans le cadre de l'EAC

1.1.1 / 1.2.1 / 1.3.1 / 1.3.2 / 1.4.1 / 1.4.2 / 1.5.1 / 1.5.2 / 1.6.1 / 1.6.2 / 1.6.3
3.1 / 3.1.1.1 / 3.1.1.3 / 3.1.2 / 3.2 / 3.3 / 3.3.1 / 3.3.2 / 3.3.3 / 3.4

2. Scénario illustratif de la mise en situation professionnelle

Vous êtes artisan ébéniste. Un châtelain souhaite réaménager une pièce de sa bâtisse. Il vous sollicite pour la conception d'un meuble de Style. Vous lui soumettez votre projet.

3. Invariants

- La création d'un projet de conception d'un meuble de Style pour sa réalisation future.
- La recherche historique sur le style est préalable à l'épreuve pratique.
- La présentation orale du projet.

4. Paramètres (variables)

- Le style du meuble.
- Le type de meuble.

5. Indices non fournis au départ (et impliquant donc une activité de recherche de l'élève)

- Le modèle de meuble.
- Les dimensions du meuble.
- Les essences de bois.
- Les types de finitions (ciré, verni...).
- La quincaillerie.

6. Consignes

➤ tâche à effectuer et production attendue (théorique + interview)

Comme suite à la demande du client, vous devez constituer un dossier reprenant :

- l'historique décoratif du style demandé (recherche préalable à l'épreuve pratique) ;
- le projet de conception du meuble reprenant :
 - ~ le croquis du projet ;
 - ~ les plans ;
 - ~ la description de la réalisation de la pièce d'épreuve ;
 - ~ le bordereau ;
 - ~ le bon de commande des matériaux et accessoires ;
 - ~ le coût des matériaux et accessoires.

Vous devez présenter, expliquer et défendre votre projet.

➤ contraintes particulières imposées pour la réalisation de la tâche et pour le seuil minimum de qualité requis

- La présentation du projet doit être soignée.
- Le projet doit être illustré (photos...).

➤ conditions matérielles

L'apprenant(e) dispose:

- du cours d'histoire des Styles ;
- de livres divers ;
- d'un accès à internet ;
- de catalogues de quincailleries ;
- de catalogues de bois reprenant les prix.

➤ temps accordé pour la réalisation du travail

Maximum trois jours dont 20 minutes de défense orale.

La recherche historique peut se faire 2 semaines avant la réalisation du dossier.

7. Professeur-accompagnateur

Discipline : TP Ebénisterie

Section : Ebéniste

Classement : P

Niveau : 6^{ème}

Intitulé : Concevoir un meuble décoratif de Style dans les règles de l'art

Epreuve intermédiaire

BULLETIN – EAC i 3

Critère	Indicateur	Appréciation
Interpréter Pertinence	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le travail répond à la consigne ➤ La conception correspond au style choisi 	NA / A
Mener une recherche (si indices manquants) : observer / mesurer	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les données manquantes sont récoltées 	NA / A
Construire une réponse Cohérence interne Ressources Complétude	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le travail est mené logiquement ➤ Les explications sont adaptées ➤ Les arguments sont pertinents ➤ Le croquis, avant-projet et dessins techniques sont corrects ➤ Les plans sont corrects ➤ Le choix des matériaux et/ou du matériel est judicieux ➤ La réalisation de la pièce d'épreuve est décrite correctement de manière professionnelle ➤ Le bordereau est complet et correct ➤ Le prix des matériaux et accessoires nécessaires à la réalisation de la pièce est correctement établi ➤ Le bon de commande est rédigé correctement ➤ Les compétences exercées en stage et liées à l'EAC sont maîtrisées ➤ Le transfert à d'autres situations est adéquat ➤ Le travail est abouti 	NA / A
Communiquer	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les documents sont compréhensibles et structurés ➤ Les documents sont soignés ➤ L'expression orale est compréhensible ➤ La terminologie spécifique est utilisée 	NA / A
Commentaires et plan éventuel de remédiation		

En date du, l'élève (Nom, Prénom)
a présenté et (*biffer les mentions inutiles*) :

- a réussi l'épreuve, il maîtrise les compétences.
- a échoué à l'épreuve, il ne maîtrise pas les compétences.
- après remédiation, a réussi une épreuve et remédié à ses lacunes. Il maîtrise les compétences.

Pour le jury

La direction

Niveau : 6^{ème}

Classement : P

Section : Ebéniste

Intitulé : Réaliser un meuble décoratif se Style dans les règles de l'art

Epreuve qualifiante

CAHIER DES CHARGES – EAC 3

1. Relevé, dans le PF, des CM mobilisées dans le cadre de l'EAC

2.1.1 / 2.1.1.1 / 2.1.2 / 2.1.3 / 2.2.1 (2.5.3) / 2.2.2 / 2.2.3 / 2.3.1 / 2.3.2 / 2.4.1 / 2.4.2 / 2.4.3 / 2.5 / 2.5.1 / 2.5.2 / 2.5.3 / 2.6.2 / 2.7.1 / 2.8.1 / 2.8.2 / 2.8.3 / 2.8.4 / 2.8.5 / 2.8.7 / 2.9 / 2.10 / 2.11 / 2.11.1 / 2.11.2 / 2.11.3 / 2.11.4 / 2.12 / 2.12.1
3.1 / 3.1.1.1 / 3.1.1.2 / 3.1.1.3 / 3.1.2 / 3.2 / 3.3 / 3.3.1 / 3.3.2 / 3.3.3 / 3.4
4.1

2. Scénario illustratif de la mise en situation professionnelle

Vous êtes artisan ébéniste. Le châtelain accepte votre projet de conception du meuble de style. Vous devez maintenant réaliser le meuble.

3. Invariants

- La réalisation d'un meuble de Style sur base d'un dossier complet.
- La finition par cire, vernis...

4. Paramètres (variables)

- A priori, le dossier est celui réalisé par l'élève en EAC i 3 et validé, éventuellement après correction par les professeurs.
Sur décision des professeurs, le dossier peut être fourni.
- Le type de meuble.
- Le style de meuble.
- Les techniques de finition manuelles ou mécaniques.

5. Indices non fournis au départ (et impliquant donc une activité de recherche de l'élève)

Aucun.

6. Consignes

➤ **tâche à effectuer et production attendue (pratique avec interview)**

Vous travaillez de manière professionnelle dans le but de réaliser le meuble de style de votre projet (ou du dossier qui vous est confié), et en particulier, vous devez :

- réaliser l'épure à l'échelle 1/1 ;
- nettoyer et finir le travail selon les méthodes adéquates apprises ;
- présenter le produit fini en le mettant en valeur.

Vous veillerez à remettre en ordre et éliminer les déchets.

Vous fournirez oralement les explications et justifications demandées.

➤ **contraintes particulières imposées pour la réalisation de la tâche et pour le seuil minimum de qualité requis**

- Respecter le projet (dossier).
- Proposer des pièces bien finies.
- Etre en tenue de pratique (salopette, chaussures de sécurité).
- Etre en possession de son petit matériel : mètre, crayon.

➤ **conditions matérielles**

L'apprenant(e) dispose:

- des bois ;
- des machines et outils nécessaires.

➤ **temps accordé pour la réalisation du travail**

Maximum trois jours.

7. Professeur-accompagnateur

Discipline : TP Ebénisterie.

Section : Ebéniste

Classement : P

Niveau : 6^{ème}

Intitulé : Réaliser un meuble décoratif de Style dans les règles de l'art

Epreuve qualifiante

BULLETIN – EAC 3

Critère	Indicateur	Appréciation
Se gérer	➤ Les mesures ergonomiques, de sécurité et d'hygiène nécessaires à sa propre protection sont mises en œuvre	NA / A
Respecter son environnement	➤ Les déchets sont triés, gérés et éliminés dans le respect des normes environnementales ➤ Le matériel est entretenu	NA / A
Interpréter Pertinence	➤ Le travail répond à la consigne	NA / A
Construire une réponse Cohérence interne Ressources Complétude	➤ Le travail est mené logiquement ➤ Les explications sont adaptées ➤ L'épure à l'échelle 1/1 est correcte ➤ La pièce d'épreuve est fabriquée de manière professionnelle ➤ La finition est soignée ➤ L'adaptation aux situations imprévues est efficace ➤ Le transfert à d'autres situations est adéquat ➤ Les techniques abordées lors des stages sont maîtrisées ➤ Le travail est abouti	NA / A
Communiquer	➤ L'expression orale est compréhensible ➤ La terminologie spécifique est utilisée ➤ Le produit fini est mis en valeur	NA / A
S'organiser	➤ Le poste de travail est organisé rationnellement ➤ Le travail est réalisé dans le temps imparti	NA / A
Commentaires et plan éventuel de remédiation		

En date du, l'élève (Nom, Prénom)
a présenté et (*biffer les mentions inutiles*) :

- a réussi l'épreuve, il maîtrise les compétences.
- a échoué à l'épreuve, il ne maîtrise pas les compétences.
- après remédiation, a réussi une épreuve et remédié à ses lacunes. Il maîtrise les compétences.

Pour le jury

La direction